



Opposition Christophe Grébert (au centre), élu MoDem, a souvent eu maille à partir avec la maire UMP, qu'il a fait condamner en diffamation.



Famille En 2008, Charles Ceccaldi-Raynaud se présente aux municipales contre sa fille, qui refuse de lui rendre son siège de maire.

PHOTOS : P. VILAVSD - E. PIERMONT/AFIP

Dans certains villages de l'île de Beauté, du temps de Prosper Mérimée, les choses devaient se passer ainsi. Lorsqu'une information gênante était révélée par un journal audacieux, les hommes du clan allaient, en bande, dévaliser les dépôts de presse de la région pour faire respecter l'omerta chère aux iliens.

Est-ce à cause de ses lointaines origines corses que Joëlle Ceccaldi-Raynaud, la maire de Puteaux, a été accusée, la semaine dernière, d'avoir envoyé ses trouques dans les kiosques de sa ville afin d'acheter la totalité des stocks du *Canard enchaîné*? Un habitant raconte qu'au petit matin, jeudi 20 octobre, un homme a poussé la porte du tabac La Coupole d'argent pour acheter la pile à peine livrée : 85 exemplaires pour 102 euros. Selon Christophe Grébert, conseiller municipal d'opposition (MoDem), « cinq autres kiosquiers » ont témoigné du même phénomène. « À l'ouverture, mercredi 19 octobre, quelqu'un de la mairie a acheté à l'un 50 exemplaires, à l'autre 80. Au total, 600 *Canard* ont été vendus en quelques minutes [soit 720 euros, NDLR]. »

Sollicitée, l'édile nous renvoie à un article du *Parisien* dans lequel elle s'offusque : « Avec Internet, aujourd'hui, tout circule. Je ne vois pas l'intérêt de racheter tous les journaux ! En plus, ce serait faire le commerce de ce journal. C'est stupide. » Mais qui d'autre aurait pu avoir intérêt à piller les kiosques de la ville ? Le service de presse de la mairie n'a pas de réponse.

Dans son édition datée du 19 octobre, *Le Canard enchaîné* révèle une sombre histoire dont Joëlle Ceccaldi-Raynaud est l'héroïne. Une histoire qui commence en 1996, date à laquelle la concession de l'immense chaufferie qui alimente le quartier de La Défense donne lieu à des premiers soupçons de malversations. La structure est alors gérée par le syndicat intercommunal, présidé par le père de Joëlle Ceccaldi-Raynaud et vice-présidé par elle-même. Une information judiciaire est ouverte en 2002. En 2007, soupçonné d'avoir touché 5 millions de francs, Charles Ceccaldi-Raynaud est mis en examen. Pour se défendre, il accuse sa fille abhorrée d'avoir bénéficié de pots-de-vin qu'elle aurait planqués au Luxembourg. En 2010, le juge d'instruction de Nanterre lance une commission rogatoire dont il vient de recevoir les résultats. Selon *Le Canard*, ceux-ci montrent que Joëlle Ceccaldi-Raynaud s'est rendue avec son père au Luxembourg le 24 septembre 1996 pour y ouvrir un compte ; 20 millions de francs y auraient été placés. L'enquête révèle d'autres mouvements de fonds : 152000 euros le 18 janvier 2002, 304848 le 12 octobre de la même année... En janvier 2004, toujours selon l'hebdomadaire, la somme totale, qui aurait avoisiné alors les 4 mil-

« POUR OBTENIR UNE PLACE EN CRÈCHE, LES GENS VONT PRENDRE LEUR CARTE À L'UMP »

Samuel Iszraelewicz, cadre du PS

lions d'euros, aurait été placée sur un nouveau compte au nom des enfants de Joëlle Ceccaldi-Raynaud. Le compte luxembourgeois, lui, aurait été clos en 2009, date à laquelle le père dénonçait sa fille aux enquêteurs. Joëlle Ceccaldi-Raynaud ne nie pas l'existence de ce pécule, mais affirme qu'il s'agit de l'héritage de sa grand-mère. Affirmation démentie par le père, qui aurait assuré au juge, déclaration de succession à l'appui, que jamais, au grand jamais, sa chère fille n'a touché une telle somme de son aïeule. Muté en septembre, le juge chargé de l'affaire n'aura pas le plaisir de découvrir lui-même le fin mot de l'histoire. L'enquête se trouve aujourd'hui entre les mains du procureur... Philippe Courroye, déjà impliqué dans l'affaire d'espionnage des journalistes du quotidien *Le Monde* et très proche du pouvoir. Selon *Le Canard*, l'homme ne semble pas pressé de mener de nouvelles investigations. Il faut dire que l'on est entre amis. Joëlle Ceccaldi-Raynaud est aussi une proche du chef de l'État. Suppléante de Nicolas Sarkozy dans la sixième circonscription des Hauts-de-Seine (Puteaux/Neuilly-sur-Seine), elle lui succède, en 2002, lorsqu'il est nommé ministre de l'Intérieur. En 2005, il quitte le gouvernement pour accéder à la présidence de l'UMP, l'élue rechigne durant quatre mois à lui rendre son siège de député. Mais, sans rancune, Nicolas Sarkozy la choisit à nouveau comme suppléante lors de l'élection partielle qui s'ensuit. En 2009, Joëlle Ceccaldi-Raynaud se voit confier une nouvelle mission importante, alors que Jean Sarkozy doit renoncer à la présidence de l'Épad (Établissement public d'aménagement de La Défense). Elle est la favorite de l'Élysée pour occuper ce poste sensible. Éluë, la maire de Puteaux est ainsi propulsée à la tête de l'un des principaux quartiers d'affaires européen et gère un budget de 115 millions d'euros.

La famille Ceccaldi-Raynaud est pourtant dotée d'une réputation peu enviable. Le père, Charles, maire de 1969 à 2004, qualifié parfois de « pasquaïen tendance socialo-chevrotines », a été longtemps soupçonné de dilapider la fortune de l'une des communes les plus riches de France. Lorsqu'il tombe malade, en avril 2004, sa fille le remplace. Elle ne lui rendra jamais son poste. Depuis, c'est la guerre.

En 2008, père et fille se présentent l'un contre l'autre. La campagne est sanglante. Elle est « nulle et menteuse. Elle n'a même pas son bac », confiait Charles Ceccaldi-Raynaud à qui voulait l'entendre. Joëlle a pourtant été à bonne école et a bâti sa carrière sur le modèle paternel : concert gratuit pour les habitants, cadeau à chaque naissance d'un jeune administré. À Puteaux, les voyages scolaires se font en Chine, en Laponie ou aux États-Unis. Pas de quoi se plaindre, donc, si ce n'est que ces voyages, selon certains militants d'opposition, sont en principe toujours attribués aux mêmes personnes. « Pour en bénéficier, il vaut mieux avoir sa carte à l'UMP. C'est pareil pour les logements sociaux ou les places en crèche », explique Samuel Iszraelewicz, cadre du PS local.

Mais l'opposition dénonce surtout le silence qui lui est imposé. En 2004, Christophe Grébert, alors militant socialiste, en a fait la triste expérience. Le blog qu'il vient de lancer, *monputeaux.com*, est corrosif. Dans l'un de ses premiers articles, il s'étonne de la rapidité d'un conseil municipal – une demi-heure montre en main – à voter un budget de 600000 euros. Pendant deux ans, Christophe Grébert se dit victime d'insultes dans la rue, de courses-poursuites... En mai 2005, il est arrêté durant quinze minutes par les policiers municipaux pour avoir photographié un parterre de fleurs afin d'illustrer un billet de son blog. Un mois plus tard, la maire se ravise et explique que l'interpellation du photographe avait pour but d'examiner son appareil photo car « l'intéressé possède la fâcheuse habitude de photographier les enfants et de les approcher sans l'autorisation des parents ». Joëlle Ceccaldi-Raynaud et son père Charles seront condamnés pour diffamation et complicité. Samedi, le blogueur a renoué avec la gloire en distribuant, en compagnie de l'opposition PS et EELV (Europe Écologie Les Verts), des photocopies du *Canard enchaîné*

L'opposition dénonce le silence qui lui est imposé

dans les rues de Puteaux. Les kiosquiers dévalisés ont, en effet, refusé de distribuer les nouveaux exemplaires reçus vendredi. « Ils ont peur des représailles, car ici les militants UMP sont agressifs. C'est pour ça que j'ai demandé une présence policière », explique Christophe Grébert. De nombreux passants s'arrêtent pour discuter : « Moi je suis allée jusqu'au Virgin de La Défense pour trouver le journal et là aussi on m'a appris que quelqu'un était passé vers 11 heures pour acheter toute la pile », raconte une dame, outrée.

Lors des élections municipales de 2008, le père disait de sa fille : « Elle est dépensière, il n'y a qu'à voir comment elle s'habille, en Chanel, en Vuitton... » En effet, consacrer autant d'argent pour faire disparaître un article que l'on peut retrouver partout sur Internet. En voilà des dépenses bien inconsidérées... ■

Le père accuse sa fille d'avoir touché des pots-de-vin